

Déclaration du Sénégal à la 65ème série de réunions
des Assemblées de l'OMPI,

Le Sénégal s'associe à la déclaration prononcée par le Kenya au nom du Groupe africain.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait vous réitérer ses chaleureuses félicitations qu'elle étend aux autres membres du bureau, et se réjouit de vous voir présider les travaux de cette 65ème session de la série de réunions des Assemblées de l'OMPI.

Elle vous renouvelle sa confiance, et reste convaincue que votre professionnalisme et votre leadership nous permettront de mener à bien nos travaux.

Nous voudrions également rendre un hommage appuyé à Monsieur le Directeur général, Daren TANG, pour la présentation de son rapport mais également pour ses efforts inlassables pour promouvoir un écosystème mondial de propriété intellectuelle inclusif, équilibré, dynamique et tourné vers l'avenir, qui serve les intérêts de tous les pays et de leurs parties prenantes.

Monsieur le Président,

Le Sénégal se félicite de sa collaboration fructueuse avec l'OMPI, tant sur le plan bilatéral qu'à l'échelle multilatérale.

L'accompagnement précieux et constant que l'Organisation accorde à mon pays continue de nous valoir des résultats fort appréciables, dans des domaines divers.

Il en est de même des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique dans des domaines clés du droit de la propriété intellectuelle.

À cet égard, on peut citer le projet de renforcement du secteur de l'audiovisuel au Burkina Faso et dans d'autres pays d'Afrique de l'ouest, dont le Sénégal ; les indications géographiques, avec la labélisation récente du Madd Casamance premier produit du Sénégal enregistré sous IG après 7 ans de travail,

Au plan multilatéral, le Sénégal reste résolument engagé dans les discussions en cours au sein des Comités de l'OMPI, dans un esprit de dialogue et d'ouverture, en faveur de l'observance adéquate de l'équilibre nécessaire entre les droits des titulaires et l'intérêt général.

Dans ce contexte, mon pays continue de soutenir la cause des artistes et créateurs, notamment en initiant, conjointement avec le Congo, la proposition d'inscrire la question du droit de suite à l'ordre du jour du SCCR.

Par ailleurs notre pays se félicite de la conclusion du traité sur les ressources génétiques, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles (IGC) et souhaite un franc succès à la conférence diplomatique sur les DLT à venir.

Pour conclure, Monsieur le Président, ma délégation souhaite pleins succès à nos travaux et s'engage à participer de façon constructive aux discussions, à cet effet,

Je vous remercie ,
Délégation du Sénégal